

Journal  
Archives  
S'abonner

Emploi  
Fonds de commerce  
Petites annonces

Blogs des experts  
Derniers messages  
Inscription à la newsletter

Juridique et social  
Gestion et marketing  
Formation - écoles

Equipements et hygiène  
Produits et boissons  
Recettes

Annuaire  
Salons - Agenda  
Sondages



**Roland VLAEMYNCK**  
MOBILIER DE JARDIN, TERRASSE ET PISCINE

**RECEVEZ NOS OFFRES PROMOTIONNELLES**

**GRATUIT**  
sur simple demande  
**CATALOGUE 2009**  
244 pages

**CONTACTEZ-NOUS**  
PAR FAX : 03 21 39 99 08  
ou PAR COURRIER  
B.P. 264  
62504 SAINT-OMER CEDEX  
TEL. : 03 21 39 84 09  
E.mail : rvlaemynck@vlaemynck.com

MdB Multimédia  
Logiciels spécialisés  
CHR

## Hôtellerie

### L'éolienne une source d'énergie controversée

mercredi 13 mai 2009

Le parc éolien français compte aujourd'hui 2 500 éoliennes réparties sur le territoire. À terme, d'ici à 2015 environ, il devrait en compter près de 15 000. Tous les professionnels sont concernés et s'interrogent.



Le parc éolien français compte aujourd'hui 2 500 éoliennes réparties sur le territoire.



## Blogs des experts

Orientation  
scolaire et  
formations  
pour adultes  
en CHR  
Virginie Barret - J-P. Barret



- Les 40 blogs des experts
- Coût de construction des hôtels : où trouver des ouvrages et des statistiques ?
- Derniers messages postés

## n° SPÉCIAL MICHELIN



- Présentation des nouvelles étoiles 2009 avec une de leurs recettes

## TVA 5,5% - Etats généraux

- Lire les dernières nouvelles

## newsletter quotidienne

Saisissez votre adresse email :



À l'origine de cette expansion, les recommandations du Grenelle de l'environnement qui prônent cette source d'énergie pour compenser celles dites "traditionnelles et polluantes". L'hôtelier ou le restaurateur ne peut voir que d'un bon œil cette énergie produite par le vent, créant de l'électricité naturelle et sans pollution, et qui apporte des économies d'énergie non négligeables. Du côté des détracteurs, on s'indigne. "Les éoliennes sont un leurre", explique **Benoît Verdun**, propriétaire de

l'Hôtel de l'Abbaye de Longpont (02), et président de l'association Appov, destinée à préserver les paysages des cantons d'Ouchy et de Villers-Cotterets. *Elles ne produisent rien comme électricité. 1,3 mégawatt par éolienne, c'est très peu.* "À fin 2008, surenchérit **Jean-Louis Butré**, président de la Fédération Environnement Durable, *elles ne devraient procurer que 1,4 % de notre électricité.*" Et l'argument non polluant est vite balayé : comme l'électricité que les éoliennes produisent n'est pas continue, ces dernières doivent être adossées à une autre source d'énergie, elle, très polluante, comme une centrale thermique. Et les éoliennes peuvent aussi défigurer le paysage (sans compter les nuisances sonores et les clignotants réguliers). Le touriste de passage tombera inévitablement sur l'une d'entre elles (150 m2 de haut, 1 500 t).

Or les paysages ne sont-ils pas justement considérés comme des facteurs d'attractivité majeurs de l'Hexagone ? Comme devait justement le rappeler le ministère du Tourisme dans son bilan de saison. Ce dont s'étonne Benoît Verdun : *"D'un côté, les touristes viennent admirer nos paysages, et de l'autre, les gens de la ville viennent chez nous pour bénéficier du calme et du charme de nos campagnes."*

#### **Une incidence sur la valeur patrimoniale des biens**

Enfin, autre sujet de préoccupation pour l'hôtellerie, l'incidence des éoliennes sur la valeur patrimoniale des biens. Le 9 avril, le tribunal de grande instance d'Angers a donné raison à un acheteur à qui l'on avait caché l'existence d'un projet d'éolienne dans le cadre d'une vente d'un bien immobilier. Une décote de 20 % sur l'achat de son bien en raison de vice caché lui a été attribuée. Ce jugement risque de faire jurisprudence, et l'on peut facilement imaginer ce qui guette les hôteliers ou restaurateurs qui souhaiteraient revendre dans un tel contexte. Le développement des éoliennes représente aujourd'hui un enjeu majeur. *"D'autant plus important qu'il y a beaucoup d'argent en jeu, et cela, indépendamment du coût de l'éolienne estimé entre 2 et 3 M€, souvent, voire toujours subventionné"*, déclare Jean-Louis Butré. Les professionnels de l'hôtellerie doivent donc aujourd'hui être vigilants vis-à-vis d'éventuels projets d'éoliennes dans leur secteur. Seule une bonne information leur permettra de trancher en toute connaissance de cause.

**Evelyne de Bast**

Fédération Environnement Durable  
<http://environnementdurable.net>

---

**A lire aussi :**

 [Développement durable en CHR par Jean-Luc Fessard](#)

la sélection kifaikoi.com

**HYGI - PLUS**

**Hygiène HACCP**

**Spécialiste des  
contrôles d'hygiène  
et de température**

vidéo 



 [Autres vidéos](#)

Écoles-formations hôtelières

- Trouver une école ou une formation
- Orientation scolaire :
  - infos diplômes
  - descriptif des programmes
  - débouchés métiers